



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocation aux adultes handicapés

Question écrite n° 88862

Texte de la question

M. Bernard Roman attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur l'inquiétude exprimée par les personnes handicapées et leurs familles depuis l'annonce du report d'un an de la revalorisation de l'allocation versée aux adultes handicapés (AAH) dont le Président de la République s'était engagé durant sa campagne à augmenter le montant de 25 % en cinq ans. Sachant que l'AAH est souvent l'unique ressource des personnes handicapées, leur crainte est légitime, d'autant qu'elles ont déjà subi les conséquences de certaines restrictions budgétaires, notamment les franchises médicales, les déremboursements de médicaments et la hausse du forfait hospitalier, et que par ailleurs la fin de l'exonération patronale pour l'aide à domicile au bénéfice des particuliers va réduire les aides dont bénéficiaient les familles. Il lui demande, par conséquent, si l'effort de réduction de la dette publique ne devrait pas être demandé à des catégories de population plus favorisées et selon des critères de justice sociale et d'humanité.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Roman](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88862

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10139

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)